

Un traitement du DATA ES, les principales conclusions

ENTREE TERRITORIALE	ENTREE PAR TYPE D'EQUIPEMENTS
Quantité d'équipements insuffisante mais aussi vétusté et praticabilité remise en cause	Des terrains de grands jeux en nombre insuffisants pour répondre aux besoins de base de pratique du football
Saint-Laurent du Maroni et Cayenne (40% de la population de Guyane) restent globalement sous représentées en matière d'équipements Réfection de l'existant à Cayenne, rattrapage lié à l'explosion démographique à Saint-Laurent	Des équipements d'ultra proximité (city stades, terrains multisports) encore en nombre insuffisants qui offrent pourtant des solutions de pratiques variées et avec une approche scolaire
Saint-Georges semble mieux représenté mais des questions de vétustés et d'accès aux équipements scolaires se poseront	Des bassins de natation en nombre insuffisant
A l'Est, La lecture par EPCI reste limitée dû à l'éloignement géographique des communes (hors CACL)	Des salles multisports en nombre limité et souvent dans un état de vétusté avancé, qui provoque des conflits d'usage. De plus, un accès des équipements scolaires pas toujours garanti
Les communes de tailles moyennes ont des situations assez variées qu'il faudra traiter par niveau d'équipement	
Les communes isolées sont sous représentées en terme d'équipements, notamment du fait de la difficulté d'y engager des travaux (coûts, logistiques, etc.)	

Des partis pris

- Priorité à la proximité (cf Projet Sportif Territorial) et raisonner par coût d'opportunité (Pour un nouveau terrain de football synthétique, je renonce à combien de stades de proximité ?)
- Possibilité pour les communes de créer des infrastructures d'ultra proximité légère et à moindre coût (terrains aménagés, beach-volley, etc)
- Intégrer les EPCI à la réflexion lorsque cela est possible (notamment par la proximité géographique) avec en premier lieu le cas de la CACL.
- Inclure pleinement les projets CTG (dont équipements scolaires) et permettre leur accès systématique
- Pour les équipements intermédiaires : raisonner par bloc. Bloc central (CACL + CCdS) et Bloc Ouest (Bas-Maroni). Privilégier ensuite le transport vers ces équipements lorsque cela est possible par la route. Prioriser les équipements où la demande est vraiment forte, où les associations ont un projet, sont employeuses, etc.
- Certaines communes (notamment en CCdS) peuvent se trouver à mi-chemin et permettre des rencontres entre sportifs de l'ouest et de l'est/du centre
- Le financement des équipements dépend aussi et avant tout des dossiers reçus et de leur qualité

1

Des grands défis à prendre en compte

- Evolution démographique & jeunesse
- Multiplicité et ampleur des besoins
- Problématiques foncières
- Influence du climat
- Sujet des compétences
- Déplacements / mobilités
- Logistique, coûts et délais du BTP
- Enjeux sociétaux et environnementaux
- Défi financier

Les propositions

2

Des variables à considérer

- Proximité
- Construction / Rénovation
- Accès aux scolaires
- Spécialisation des équipements
- Mutualisation des équipements
- Homologation des équipements
- Critères techniques (synthétique, couverture des terrains)

3

Trois scénarios prospectifs

N°1 : A chacun son tour !

- Investissements tournants sur l'infra-territoire
- Une base d'accompagnement continu sur les territoires isolés

N°2 : En bon père de sportif

- Favoriser la pratique des clubs, dont compétitions
- Réhabilitations et constructions pragmatiques

N°3 : Place au socio-sport !

- Positionner le sport au service d'ambitions sociales
- Maximiser l'impact sur les populations

4

Des critères pour hiérarchiser/instruire

Critères stratégiques

- Degré d'urgence
- Consensus
- Portage du projet
- Inscription dans le projet territorial

Critères techniques

- Flexibilité
- Accessibilité/impact
- Résilience
- Coût

Critères contextuels

- Population, nb d'équipements, ratios...